

PROGRAMME DE FORMATION

Membres de la CSSCT – Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (+ de 300 salariés)

Public et pré-requis

- Toute personne qui exerce ou doit exercer des fonctions au sein de la C.S.S.C.T. de son entreprise ou de son association
- Groupe de 12 personnes maximum

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

Durée

5 jours soit 35 heures

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance entre présentation sur vidéo projecteur et exercices pratiques
- Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités des entreprises
- Projections de films Bonus :
Chaque participant recevra un document de synthèse en fichiers numériques et le code du travail à jour sur clé USB
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

Etude de cas
QCM

Objectif

Cerner les attributions du CSSCT : rôle et missions
Connaitre les modalités de fonctionnement de l'instance
Utiliser des méthodes simples et pertinentes pour réaliser les missions de la CSSCT en matière d'AT / MP
Apprendre à organiser collectivement l'instance et ses travaux et de leurs restitutions.

Contenu

- Rôles et prérogatives du CSSCT dans sa spécificité
- Organisation consultative et représentative en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail
- Missions générales et spécifiques, domaines d'application du CSSCT et limites
- Textes réglementaires (code du travail, lois Macron, décrets)
- Évolution de la réglementation en matière de prévention des risques
- Les différents interlocuteurs externes et internes
- Les outils de fonctionnement et d'action
- Les notions à maîtriser dans la modélisation de l'accident de travail et de maladie professionnelle
- Comment proposer et restituer des mesures de prévention en accord avec l'organisation de l'entreprise



Validation

- Délivrance d'une attestation de formation